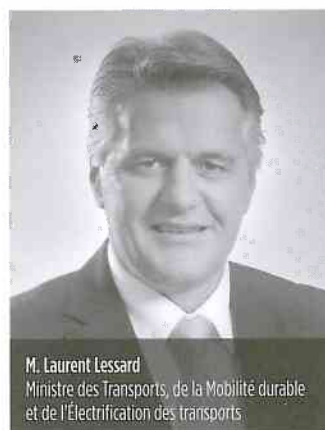


# LAURENT LESSARD OUVERT AUX CHANGEMENTS

Du financement du transport collectif en passant par la désuétude du programme d'aide à l'entretien de la voirie locale ou de la problématique récurrente des chemins à double vocation, le nouveau ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, reconnaît qu'il y a place à l'amélioration. Résumé de l'entrevue réalisée par la rédaction de QUORUM cet automne.

« Plusieurs maires m'ont parlé des ennuis causés par le transport du bois dans leur municipalité lors du Congrès de la FQM. Je comprends la situation. Dans certains cas, il y a un véritable problème pour la qualité de vie des citoyens, mais bloquer des routes et des ponts à l'industrie forestière et par le fait même au développement économique, ça ne règlera en rien la situation », a déclaré d'entrée de jeu le ministre.



M. Laurent Lessard  
Ministre des Transports, de la Mobilité durable  
et de l'Électrification des transports

Bien au fait de la situation qui perdure et entraîne des coûts supplémentaires d'entretien et de réparation dans certaines régions, le ministre Lessard assure qu'il rencontrera rapidement son homologue du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, afin de créer un comité interministériel et de trouver des solutions. Une réflexion qui n'avait pas été faite lors du dernier pacte fiscal, rappelle M. Lessard.

« Chaque territoire présente son lot de difficultés. Dans certains cas, il y a des besoins financiers parce qu'il y a eu une détérioration prématurée des routes, dans d'autres cas, on ne veut juste plus voir les camions dans le village. Il faut évaluer toutes les alternatives avant de présenter quoi que ce soit aux partenaires municipaux », ajoute-t-il.

## ARRIMER LES ACTIONS EN TRANSPORT COLLECTIF

En raison des changements dans l'attribution des sommes dues pour l'année en cours, plusieurs MRC sont aux prises avec des problèmes de liquidités pour assumer les frais du transport collectif. « Le Programme d'aide au développe-